

DE LA DETERMINATION NOMINALE ET LE POSTULAT D'UNE DÉTERMINATION ENDOGÈNE DU NOM PROPRE DE PERSONNE

Bédabrou Jean-nanquel KOUASSI

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

bedabroukouassi@gmail.com

Résumé : Cette étude vise à résoudre la problématique suivante : le nom propre de personne est-il déterminable ? Prenant appui sur la théorie de la lexis et la pragmatique, au moyen d'une méthode contrastive, elle soutient la thèse que toute réalité existentielle qui est identifiée (dont le nom propre) est passée par une opération de détermination. Si l'émergence du marqueur $\emptyset$ a favorisé une certaine intégration du nom propre de personne dans la détermination du nom(inal), la définition-même de ce marqueur est de nature à semer la confusion au point d'entretenir une polémique qui dresse ceux qui sont pour (des générativistes) face à ceux qui sont contre (des énonciativistes) la thèse d'une détermination du nom propre de personne. Au-delà de cette polémique, le véritable enjeu est la nature de la détermination du nom propre de personne ; par leur profil et le type de classe qu'ils forment, certains noms propres tolèrent une détermination par fléchage situationnel au moyen du marqueur the/le, d'autres n'admettent qu'une autodéfinition par leur simple mention en situation discursive, ce qui fonde la légitimité d'un marqueur zéro. De surcroît, les noms propres de personne, étant donné qu'ils forment une classe ouverte, procèdent par une détermination endogène à plusieurs degrés jusqu'au maximal, synonyme d'une désambiguïsation totale. Mais contrairement aux déictiques qui sont coréférentiels, les noms propres de personne sont des déictiques dénotatifs. La détermination du nom propre de personne en akryé met en relief le nom en tant que tête du syntagme nominal car préexistant à ses spécifieurs ; de facto, elle remet en question la réanalyse du NP en DP qui semble inverser les rôles des composantes syntagmatiques. En définitive, en apportant une réponse à la problématique formulée, et en favorisant un canon syntagmatique nominal, le résultat de cette étude privilégie non seulement une formalisation du nom propre de personne afin de cohérer et universaliser la présentation des références bibliographiques mais aussi et surtout le ressourcement des liens familiaux et de l'identité culturelle africaine.

Mots-clés : Détermination, autodéfinition, théorie de la lexis, déictique dénotatif, fléchage situationnel

Abstract: This study aims at tackling this issue: is the proper noun of person determinable? On the basis of the lexis theory and pragmatics, through a contrastive method, the study backs the argument that any existential reality which is identified has gone through an operation of determination and the proper noun of person is no exception. Even though the emergence of $\emptyset$ has favored the integration of proper noun of person in nominal determination, the very-definition of that marker is liable to create confusion as to entertain debate between those who think that a proper noun can be determined (some generativists) and the other who think the

contrary (some adepts of the uttering theory). Beyond that controversy, what is truly at stake is the nature of the determination of the proper noun of person; by their profile and the type of class they make up, some proper nouns will support determination by situational pinpointing through marker the/le, others will not but only self-determination by their mere mentioning in the discursive situation, what is to legitimate the statute of the marker $\emptyset$. Moreover, as they make up an open class, proceed by endogenous determination at several degrees to the maximum, which means total clarification; but contrarily to deictic which are coreferential, proper nouns of person are denotative deictic. Determination of proper noun in akye underscores the noun as head of the nominal syntagm for preexisting to its specifiers; de facto, it questions the re-analysis of NP as DP which seems to reverse the roles of the units of the nominal syntagm. Definitively, by answering the central question above-stated and by favoring a syntagmatic nominal canon, the result of the study not only gives preference to a formalization of proper noun of person in order to cohere and universalize the shape of bibliographic references but also a move-back to the roots of african cohesion and solidarity throughout families.

Keywords : (endogenous) determination, self-definition, theory of lexis, denotative deictic, situational pinpointing

Introduction

Le La détermination nominale, tout comme le repérage nominal, est une métalangue récente qui appartient aux approches énonciativistes, par opposition à l'analyse logique et grammaticale de la grammaire traditionnelle et renvoie à la même réalité linguistique, c'est-à-dire définir le nom de sorte à l'identifier dans un énoncé (sujet/prédicat). Selon la nature de l'opération de détermination, le marqueur peut être un article au sens strict du terme ou un quantifieur. À l'intérieur de ces marqueurs nominaux, Culioli (1975, 1976) distingue les extracteurs des curseurs et des flêcheurs, y compris des sous-spécifieurs. Adamczewski (1982, 1992) fait deux grandes distinctions : les opérateurs de phase 1 et ceux de phase 2. Dans tous les cas, peu importe la métalangue utilisée : article, déterminants, quantifieurs, etc, les opérations mises en œuvre consistent en une analyse du nom de sorte qu'il puisse être appréhendé empiriquement ou abstraitement dans un énoncé quelconque. En GGT¹, la détermination est consubstantielle à toute occurrence du nom dans la mesure où le nom était systématiquement analysé en termes de syntagme nominal (cf. N.Chomsky, 1965 (1971, trad. de J-c Milner)) : SN (NP) = (nom +dét). Dans le PM², depuis Abney (1987), la détermination est devenue transcendente dans la mesure où le SN est réanalysé en DP où le déterminant est tête, en tant que la projection maximale (cf, Bogny J., 2021, P.7). Là encore, il s'agit d'appréhender le nom et non le déterminant qui est tête. Dans la plupart des analyses, les noms communs et autres se taillent la part du lion au détriment du nom propre de personne qui n'est évoqué que lapidairement. Alors est-ce pour confirmer la supputation qui court selon laquelle le nom propre s'auto-définit et ne requiert pas de marqueurs pour se faire ? Si cette hypothèse est admise et que le nom propre de personne n'ait pas besoin de spécifieurs, il serait quasiment impossible d'identifier des milliers de personnes porteurs d'un nom propre

¹Grammaire Générative

²Programme Minimaliste

de personne quelconque. Ce qui n'est pas le cas dans notre pratique linguistique quotidienne. En conséquence, on peut émettre une contre hypothèse pour soutenir que le nom propre est déterminable. S'ouvre alors de façon légitime une polémique : tandis que les uns pensent que le nom propre est déterminable, d'autres soutiennent le contraire. Mais pour dénouer ce problème, il convient de considérer le champ d'application du concept-même de détermination. En dehors des marqueurs ordinaires servant à la détermination des noms communs et autres, aucune opération de détermination n'est-elle possible autrement ? L'autodéfinition (auto-détermination) du nom propre n'est-elle pas synonyme d'une définition spécifique au nom propre ? L'enjeu, est-ce la détermination du nom propre ou la nature de cette détermination ? Si l'auto-détermination favorise l'identification du nom propre, il s'agira alors d'évaluer comment elle opère.

L'énonciation sera utilisée comme cadre théorique, précisément « la théorie de la lexis » d'Antoine Culioli car elle privilégie plusieurs degrés de détermination par opposition à la « théorie des phases » d'Adamczewski qui ne privilégie qu'un microsysteme. Cette approche sera jumelée avec la pragmatique. Vraisemblablement, si le nom propre requiert pour sa détermination plusieurs niveaux d'analyse, c'est dans une perspective pragmatique que peut être comprise toute occurrence du nom propre de personne et partant son statut en tant que catégorie grammaticale. À l'aide d'une méthode contrastive, quelques énoncés en anglais, en français et en akyé serviront de corpus afin de montrer que langues non tonales et langues à tons ont le même mécanisme fonctionnel fondamental. Pour démontrer comment la détermination du nom propre a-t-elle lieu, le concept-même (d'auto)détermination (définition) sera, au préalable, défini. Ensuite, il sera montré comment il s'applique à toute réalité existentielle dont le nom propre de personne. Enfin, le sens encodé dans une structure syntagmatique du nom propre en Akyé sera expliqué au regard de la structure de celle d'un nom commun. Le résultat de cette étude pourrait favoriser une structure canonique du nom propre et sa standardisation dans les références bibliographiques.

1. La détermination

1.1. Définition et origine

« Déterminer », c'est indiquer, délimiter avec précision une réalité de sorte qu'elle puisse être clairement comprise par quiconque. Selon Henri Gadou (1992, P.393), « Déterminer une occurrence de notion nominale, c'est la caractériser du point de vue de sa quantité, ou de sa spécificité en tant qu'occurrence sui generis, ou encore de sa qualité ». En énonciation, Antoine Culioli (1975 ; 1976) a construit une nouvelle métalangue dans le cadre de son approche

théorique baptisée la « théorie de la lexis »³ ; les syntagmes détermination nominale et détermination verbale font partie de cette métalangue. La détermination nominale consiste à particulariser ou spécifier un nominal pour qu'il puisse être clairement appréhendé. En ce sens, détermination, repérage et définition sont synonymes. En tant qu'opération discursive, la détermination ou le repérage met en œuvre des marqueurs.

Tandis qu'UN (une) est un extracteur qui permet de faire une extraction (un prélèvement), LE (la) est un flécheteur qui permet d'identifier de façon non ambiguë un nominal à travers un fléchage situationnel large ou étroit. Le zéro morphologique $\emptyset$ permet de renvoyer à la notion ou au radical d'un lexème en dehors de toute prise en charge par un (co)énonciateur⁴. Tandis qu'avec des marqueurs formels, il y a opération de détermination, avec le zéro morphologique, il y a absence de détermination. Dans cette perspective, d'après Henri Adamczewski (1982, 210), et je cite « $\emptyset$ implique une absence de dénombrement ainsi qu'une absence de thématization ; il permet de renvoyer à la notion ». Mais ce qui semble paradoxal, c'est que peu après, Adamczewski (Ibid, P.210) écrit, et je cite : « le nom propre renvoie directement à la personne ; d'où $\emptyset$ ». Il exemplifie son propos avec l'énoncé suivant :

1-Reagan still has a fever.

Adamczewski n'est pas le seul à appréhender ce phénomène de cette façon, mais la plupart des énonciativistes. Ainsi, Groussier et Chantefort (1973, P.109) considèrent que $\emptyset$ est un « article zéro ou absence, significative dans le système, de déterminant ». L'un des mérites des énonciativistes est d'avoir œuvré pour la reconnaissance du statut de $\emptyset$ en tant que marqueur. Mais pour Denis Creissels (1979, P.79), la présence d'éventuels marqueurs zéro est susceptible de neutraliser toute distinction entre la classe des noms et celle des verbes. Pour autant, cela ne met pas en cause le statut de ce marqueur dans la mesure où Culioli l'avait préalablement signifié. À propos, Jeanine Bouscaren et Jean Chuquet (1987, P.145) écrivent ceci : « toute notion a un caractère prédicatif et est définie en intention : [] on ne distingue pas à ce niveau entre nom et verbe [] ». En effet, une notion est définie en intention et non en extension. Si le $\emptyset$ a mis du temps pour se voir reconnaître un statut grammatical, c'est sans doute compte tenu de sa subtilité. D'ailleurs, son émergence a vu naître l'hypothèse d'une détermination du nom propre de personne puisque jusqu'alors, dans la littérature classique de la linguistique, on ne parlait que de la détermination du substantif, du nom commun et du nom(inal).

³ Cette approche est aussi appelée "théorie des opérations énonciatives"

⁴(co)énonciateur est employé en tant que la coalescence de « énonciateur » et son alter-égo

1.2. *Les noms communs de choses*

Les noms communs de choses servent à désigner une classe de choses et d'objets concrets. Les marqueurs tels que *a-Nø*, *some-Ns*, *the-Nø*, *s / N-kø*, *N-pøkø*, *N+flex.* / *un-Nø*, *des-Ns*, *les-Ns*, etc. servent à déterminer ces noms. Au-delà des noms communs, ils servent également à déterminer des notions et des concepts. Après ces précisions faites, passons maintenant à la détermination du nom propre de personne.

2. De la détermination du nom propre de personne : l'inopérationalité des marqueurs ordinaires

Il est rare de voir un chapitre dédié au nom propre de personne dans la littérature classique de la linguistique lorsqu'il s'agit de l'étude de la détermination du nom(inal) : (Aspects de la Théorie Syntaxique, traduction de Jean-claude Milner (1971) ; Groussier et Chantefort (1973, P.108-150) ; Denis Creissels, (1979, P.77-84); Bouscaren et Chuquet (1987); Adamczewski, (1982, P.205-236 ; 1992, 91-101); Robert L. Wagner et Jacqueline Pinchon, (1991, P.43-126) ; Genoveva Puska, (2013, 70).

Pour la plupart des linguistes, le nom propre de personne n'est pas déterminable, c'est-à-dire que les marqueurs nominaux ne s'appliquent pas à lui. C'est tout à fait logique qu'il ait été exclu de l'analyse grammaticale jusqu'à présent. Néanmoins avec l'émergence de $\emptyset$, on commence à parler d'une certaine détermination du nom propre de personne via le marqueur $\emptyset$. Ainsi, dans GLA⁵, Adamczewski y consacre quelques lignes telles qu'évoquées supra. Par contre, en considérant que $\emptyset$ est marqueur d'une absence de dénombrement et de thématisation, Adamczewski semble dire sans le vouloir que le $\emptyset$ ne détermine rien. D'ailleurs, le concept d'auto-définition ne semble pas dire autre chose. C'est parce que rien ne détermine le nom propre de personne qu'il s'auto-définit.

Pour Groussier et Chantefort (op.cit, P.109), « un substantif peut être affecté de différents degrés de détermination, à partir de la généralité absolue, ou renvoi pur et simple à la notion, jusqu'à l'autodéfinition du nom propre ». De surcroît, la définition

⁵ Grammaire linguistique de l'anglais

que ces auteurs donnent au concept achève de convaincre que le nom propre n'est pas déterminé par les marqueurs nominaux ordinaires :

Certains noms se présentent comme automatiquement fléchés par suite de certaines particularités du référent. C'est ce qui arrive si l'élément est l'unique élément de sa classe. Il y a alors autodéfinition puisqu'il y a une correspondance bi-univoque entre le nom et son référent unique. Les déterminants servant à indiquer l'autodéfinition sont, comme pour le fléchage situationnel large, soit the soit $\emptyset$. (Idem, P.149)

Depuis Abney, le syntagme nominal NP a été réanalysé en DP, rendant ainsi la détermination transcendentale à toute occurrence du nom(inal). Ainsi, même en l'absence de tout déterminant, il est admis que le nom(inal) est sous la domination d'une tête D en structure profonde. Genoveva Puska (opcit, P.70) considère que : « [] les noms propres, comme Désiré, sont aussi analysés comme des DPs » ; elle illustre son propos en citant deux noms :

2-La Charlotte !

3-Le célestin !

On peut remarquer deux choses ; d'abord, ces occurrences nominales ne sont pas intégrées dans des phrases ; ensuite, s'agit-il d'occurrences normales ou péjoratives ? C'est le statut de ces occurrences qui peut leur conférer une valeur de vérité structurale formelle ; sous réserve de le démontrer, ces occurrences nominales doivent être considérées comme marginales.

Alors comment comprendre l'identification du référent d'un nom propre de personne en dehors de toute opération de détermination ? Le $\emptyset$ est-il vraiment marqueur du nom propre ? Existe-t-il un domaine du réel susceptible d'échapper à toute détermination ? En d'autres mots, sans être déterminé, un réel peut-il être repéré ? Nous ne saurions répondre par l'affirmative dans la mesure où la quasi-totalité de tout ce qui est identifié l'est par une opération de détermination.

3. La nature de la détermination du nom propre de personne

Tout ce que l'homme arrive à identifier est passé par une opération de détermination, y compris le nom propre de personne ; l'opération de détermination est le préalable à toute identification ou repérage. Si, il y a identification, c'est qu'il y a déjà eu repérage ou détermination. La détermination semble consubstantielle à toute

identification d'une réalité existentielle. Puisque le nom propre de personne semble ne pas fonctionner avec les marqueurs ordinaires de détermination, c'est qu'il a recours à d'autres marqueurs ; lesquels ? Avant de traiter le cas du nom propre de personne, considérons comment la détermination opère avec les autres noms propres qui renvoient à des singletons dans l'univers ou qui ont une correspondance extralinguistique bi-univoque ; cela devrait favoriser le cas du nom propre de personne.

3.1. *La détermination des noms renvoyant à des singletons universels*

Considérons les énoncés ci-dessous, en anglais, en akyé et en français :

4-the Sun/Vénɔ̃/le Soleil.

5-the Earth/Zápɛ̃/la Terre.

6-the Heaven/kéɛ/le Ciel.

7-the Sea/ɛ̃gɛ̃/la Mer etc.

8-Paris, Berlin, Londres etc.

9-God/Zɛ̃/Dieu.

10-Jupiter/Júpítɛ̃/Jupiter.

11-Zeus/Zɛ̃s/Zeus, etc.

Pourquoi les noms propres de ville et de divinité ne sont-ils pas ciblés par le marqueur-flécheur *the* (le, la), contrairement aux noms des entités de l'univers étant donné que chacune de ces entités a une correspondance bi-univoque ? En principe, il y a une antinomie car les mêmes opérations devraient s'appliquer à tous ces singletons. Dans l'impossibilité de justifier cette contradiction apparente, on verse dans la taxonomie (cf Groussier et Chantefort, opcit, P.128-130, 149 ; Adamczewski (1982, 210-221).

D'abord, concernant les noms propres de (4) à (7), ils sont repérés par fléchage en situation large par les protagonistes du discours qui ont en partage leurs référents. Personne n'est ignorant sur leur réalité ; d'où l'emploi du flécheur *the*, marqueur d'une

détermination précise du référent. En réalité, ce n'est pas le marqueur *the* qui désambiguise le référent, c'est plutôt la situation discursive pragmatico-interlocutive (cf., John Lyon, 1985, P.168) ; le (co)énonciateur pragmatique se sert de *the* pour signaler une évidence qu'il partage avec son alter-égo.

Ensuite, quant aux seconds, de (8) à (11), qui ne sont apparemment pas marqués, ils sont bel et bien repérés en situation large, mais via le zéro morphologique ($\emptyset$). Pourquoi dans un cas avons-nous *the/le* et dans l'autre $\emptyset$? Généralement, l'argument qui est avancé pour justifier l'emploi de *the/le* dans ce cas est qu'il y a dans l'univers un référent extralinguistique unique. Cela étant, son repérage ne saurait prêter à confusion. Mais les énoncés (8) à (11) constituent un démenti dans la mesure où le singleton n'a pas pour marqueur *the/le* mais $\emptyset$. Comment justifier alors ce paradoxe ?

3.2. *Explication de l'alternance des marqueurs $\emptyset$ / the (le) dans la détermination des noms propres, singletons universels*

D'emblée, il faut noter que la détermination n'est pas homogène, elle varie. Il convient d'expliquer cette variation. En effet, ces référés-singletons forment des classes plus ou moins fermées et sont traités comme faisant partie des protagonistes du discours. Étant donc présents dans la sphère discursive interlocutive soit étroite soit large, ils n'ont pas besoin de marqueurs explicites pour être identifiés. Le (co)énonciateur pragmatique dialogue avec eux directement lorsqu'ils prennent part au discours ; au cas contraire, il mentionne directement leurs noms propres et unique in situ, et aussitôt ils sont pragmatiquement référés, repérés et identifiés. En d'autres termes, puisqu'ils forment une classe plus ou moins hétéroclite, leur mention-même individuelle équivaut à une opération de dénombrement ou ordinale sans marqueur ordinal :

-Paris, Berlin, Londres [] = 1, 2, 3/1^e, 2^e, 3^e []

En effet, ce qui est évident pour tous n'a pas besoin d'être désambiguisé via un marqueur. Ils ont un comportement assimilable à celui des déictiques. Considérons quelques exemples :

12-**Paris** ist in Deutschland !

13-Tous les chemins mènent à **Rôme**.

14-**Las-vegas** is the town to visit.

15-Mī **Ábōkì** zē. (Je vais en **France**)

16-Zō sé mī. (**Dieu** est grand)

Puisque ces singletons forment une classe hétérogène, chaque élément est référé dans son unicité et non par contraste à un autre car n'entretenant aucun rapport d'affinité et de parité. La sphère pragmatique interlocutive engendre une « déicisation » des protagonistes et tout ce qui est en jeu dans l'instance d'énonciation. Contrairement aux déictiques tels que les pronoms personnels et les démonstratifs qui réfèrent à d'autres entités présentes dans la sphère discursive pragmatique, ces noms propres sont des déictiques qui ne réfèrent pas à autres entités mais à eux-mêmes. En effet, le (co)énonciateur accomplit un acte au sens austinien : "Austin focuses on one group of such sentences which he labels performative, in which the saying of the words constitutes the performing of an action" (cf., Malcom Coulthard, 1977, P.11). On peut considérer ces noms propres comme des déictiques dénotatifs par opposition aux autres qu'on pourrait qualifier de déictiques co-référentiels⁶. Dès lors, il est possible de justifier pourquoi d'autres singletons universels ont pour marqueur the/le(la)⁷

En conséquence, les énoncés de (4) à (7), en tant que des éléments de l'univers, forment, par défaut, une classe hétérogène mais entretenant des rapports d'affinité voire de parité. À partir de là, la terre est déterminée par opposition au ciel et vis versa, par exemple : *le ciel et la terre, la lune et le soleil*, etc. ; étant donné que nous avons affaire à des singletons, la seule option qui reste pour opérer le repérage par contraste est une opération de second degré ou un fléchage, puisqu'il ne s'agit ni d'une introduction en discours ni d'un prélèvement du nom propre. En effet, dès la base, ces opérations sont déjà dépassées et neutralisées par l'unicité et la réputation universelle du nom propre. C'est en ce sens que Groussier et Chantefort (*Idem*, P.149) affirment ceci : « certains noms se présentent comme automatiquement fléchés par

⁶ Ils sont déictiques co-référentiels parce qu'ils représentent des entités, eux et leurs antécédants ou les entités auxquelles ils réfèrent en situation discursive pragmatique co-réfèrent à la même réalité extralinguistique, soit empirique soit abstraite. Quant aux déictiques dénotatifs, ils dénotent une réalité extralinguistique sans support d'un morphème avec lequel co-référent morphosyntaxiquement au plan métalinguistique, ni co-référent au plan extralinguistique.

⁷ L'akyé réalise l'autodéfinition par fléchage situationnel au moyen de the/le par une suffixe flexionnel variable selon que la constitution articulaire et phonatoire de la coda le requiert.

suite de certaines particularités du référent. C'est ce qui arrive si l'élément en question est l'unique élément de sa classe ». En revanche, lorsqu'on réfère au nom propre (un aspect, une forme, un mouvement, une manière quelconque) et non par contraste aux éléments de la classe hétéroclite, on peut recourir au marqueur *a/kœ/un* comme si on opérerait un prélèvement sur un élément discret (discontinu) : *un soleil de plomb, une lune de miel, un ciel maussade, etc.*

Contrairement à ce qui vient d'être exposé, *God, Jupiter, Zeus* sont des noms qui forment une classe fermée et qui ne sont pas ambigus pour les protagonistes du discours (cf, 15-16). Ensuite, ils sont traités comme faisant partie des protagonistes du discours. En outre, le repérage par contraste dont les premiers singletons sont l'objet, ne s'applique pas à eux parce qu'ils n'entretiennent pas une relation d'affinité et de parité ; d'où, ils sont dénotés et référés par leur mention in situ à la manière des protagonistes du discours comme ci-dessous :

17-*Oh Dieu, écoute ma prière !*

Les critères mentionnés ci-dessus et récapitulés ici : classe plus ou moins fermée avec rapport d'affinité et de parité /classe hétérogène plus ou moins fermée, détermination du nom par contraste ou non ; dénombrement/absence de dénombrement ; dépassement dès la base de toute opération de détermination et toute occurrence du nom propre équivalant en elle-même à une opération de dénombrement ou ordinaire permettent de justifier plausiblement la détermination d'un singleton via marqueur $\emptyset N$, aN , $theN$ (Anglais)/ $N\emptyset$, $Nk\text{œ}$, $N+\text{flex.}(Akyé)$ / $\emptyset N$, unN , $le (la)N$ (Français). Et cela confirme la nécessité d'une opération de détermination pour toute référence au nom propre en discours. Mais notre préoccupation actuelle concerne la détermination du nom propre de personne.

4. Le postulat d'une détermination endogène des noms propres de personne

Généralement, il est admis que le nom propre de personne n'est pas déterminable parce qu'il s'auto-définit. En réalité, ce qu'on devrait dire est que les marqueurs qui servent à la détermination du nom(inal) sont inopérants pour le nom propre de personne.

4.1. *L'inefficacité des marqueurs nominaux pour la détermination du nom propre de personne (cf. 2)*

Soit les énoncés ci-dessous :

18- Each morning, *Yapo* has breakfast before going to school.

19- *Each morning, *a Yapo* has breakfast before going to school.

20- Kiébī xáxà, *yápō* ó jí kiébì kà, pə̀x̣̣̣ wṓ fókū zè.

21- ? Kiébī xáxà, *yápō kə̀* ó jí kiébì kà, pə̀x̣̣̣ wṓ fókū zè.

22- chaque matin, *Yapo* prend un petit-déjeuner avant de partir à l'école.

23 - *chaque matin, *un Yapo* prend un petit-déjeuner avant de partir à l'école.

Nous remarquons que les énoncés 19, 21, et 23 sont agrammaticaux par opposition à 18, 20, et 22. La cause de l'agrammaticalité de ces énoncés est due à la présence d'un marqueur *a*, *kə̀* et *un* en tant que déterminant du nom propre *Yapo*. De là, il est manifeste que le nom propre ne saurait être déterminé ou encore repéré via les marqueurs nominaux tels que mentionnés ci-dessus. Mais ce constat signifie-t-il que le nom propre ne saurait être déterminé d'une quelconque manière ? Si tel était le cas, alors il serait impossible de distinguer les différents référents auxquels renverrait un nom propre. Quels sont donc les marqueurs qui sont à l'œuvre pour la détermination du nom propre de personne ? Avant de s'atteler à satisfaire cette problématique, nous tenons à relever un paradoxe dans l'énoncé akyé (19).

4.2. *Du paradoxe de la détermination du nom propre de personne en akyé.*

Au sens propre du terme, 21(21a) est agrammatical et sera traduit par 21b:

21a- ? Kiébī xáxà, *yápō kə̀* ó jí kiébì kà, pə̀x̣̣̣ wṓ fókū zè.

21b- *chaque matin, *un Yapo* prend un petit-déjeuner avant de partir à l'école.

En revanche, au sens péjoratif, (21b) est bel et bien licite. En effet, lorsque le marqueur *kə̀* cible le nom propre, l'on se trouve dans un contexte présuppositionnel, lequel implique un contexte pragmatique où toute opération de dénombrement (extraction) se trouve dépassée. Dans ce cas, le référent du nom propre est bel et bien

présent en situation discursive, mais il est exclu du dialogue qui se déroule entre protagonistes du discours. Le sens péjoratif qui s'y dégage est que : *un yapo, le même et toujours le même yapo ne peut se départir de cette habitude indisposante de prendre un petit déjeuner avant de partir à l'école.*

Dans ce cas, le marqueur **kòè (a, un)** n'a pas pour fonction d'introduire le nom en discours ; il le présuppose via le contexte pragmatique. À vrai dire, c'est l'énonciateur qui opte pour ce marqueur dans le but de témoigner du dégoût à l'égard du délocuté. À cette étape, il convient de donner suite à l'hypothèse qui a été formulée à propos de la thèse soutenue par Genoveva Puska¹ (2013) selon laquelle les noms propres de personne doivent être traités comme des DPs (ex : le Célestin, la Charlotte). Le cas de l'akyé qui vient d'être exposé convainc que la thèse de Puska¹ réfère à des emplois marginaux et au sens péjoratif. Subséquemment, si le nom propre est susceptible de subir une telle opération de détermination, alors cette option n'est plus à exclure du tout, il faudra alors trouver comment la langue opère en pareil cas.

4.3. *Détermination du nom propre de personne par adjectif épithète*

Soit dans une salle de classe donnée où il y a trois élèves portant tous le nom propre *Yapo*, l'un est de grande taille, le deuxième est de teint clair et le troisième est dodu. Comment référer à l'une de ces personnes par l'appellation *Yapo* qui est comme l'équivalent d'une notion nominale (ølivre) sans qu'il y ait confusion ? Il faut absolument passer par une opération de détermination ! La première option qui s'offre à nous, c'est la détermination par adjectif épithète. Ainsi, on aura respectivement pour les trois référents :

22-Yapo le grand/ grand Yapo,

23-Yapo le clair/Yapo clair,

24-Yapo le dodu/Yapo dodu.

Via cette opération de détermination par adjectif épithète, les trois personnes mentionnées peuvent être précisément identifiées ou repérées comme « le petit livre par rapport au gros ». Donc l'autodéfinition a ses limites, contrairement à ce que Groussier et Chantefort assertent (opcit, 1973, P. 219) en ces termes : « les noms propres

sont tous autodéfinis ». Vraisemblablement, c'est dans le contexte discursif pragmatique que l'autodéfinition prend tout son sens ; ce contexte peut la favoriser tout comme la neutraliser. En pareil cas, la détermination du nom propre requiert d'autre opération au-delà de l'autodéfinition telle qu'illustrée ci-dessus. Mais en l'absence d'adjectif, la langue procède par surcodage.

4.4. *Le nom propre et la détermination par surcodage.*

Soit le nom propre *Yapo*, commun aux trois personnes mentionnées dans la section précédente, peut renvoyer à trois référents distincts par surcodage nominal spécifique (25) :

25a- Assi Yapo.

25b- Adon Yapo.

25c- Séka Yapo.

D'ailleurs, ce surcodage est susceptible d'être renforcé comme la détermination de « $\emptyset$ livre » peut l'être via ces cas : « un livre de mathématique, un livre de physique » :

26a-Adou Assi Yapo.

26b-Béda Adon Yapo.

26c-Kimou Séka Yapo.

À travers ces cas, la détermination est maximalisée comme dans « le livre de mathématique de 3^e, le livre de physique de 3^e / $\emptyset$ livre, un livre, le livre », il apparaît clairement que le nom propre, à l'image de tous les autres noms se détermine. Mais contrairement aux noms communs qui font appel aux marqueurs nominaux ordinaires, le nom propre diffère du fait qu'il requiert, de préférence, pour sa détermination, un nom propre. En d'autres termes, les noms communs et autres requièrent des marqueurs exogènes pour leur détermination et les noms propres, des marqueurs endogènes. Le surcodage du nom propre de personne prouve encore les limites de l'autodéfinition. Mais comment comprendre la signification de tous ces syntagmes nominaux ? À travers une brève analyse morphosyntaxique, prosodico-

pragmatique du syntagme nominal akyé, nous essayerons de montrer la signification de ces noms propres.

4.5. *Analyse morphosyntaxique du nom propre en akyé*

En énonciation, $\emptyset$ est le marqueur d'une absence de détermination, a/un permet d'extraire un élément quelconque d'une classe ou permet d'introduire un nom en discours ; quant à le/the, il permet de repérer de façon précise un élément ou encore de reprendre en discours un élément déjà posé dans le contexte-avant (cf Henri Gadou, P.394-442). Dans le PM en Grammaire Générative, le déterminant est tête avec pour spécifieur le nom(inal) (cf., Genoveva Puskà, op.cit, P.69-74 ; Yapo Bogny, 2021, P.7). Si en énonciation, il y a une certaine cohérence que le nominal soit déterminé par le déterminant, dans le PM, et surtout la position d'Abney qui fait du nominal le spécifieur du déterminant, les rôles dans la structure du DP se trouvent inversés. Pour s'en rendre compte, il faut se poser une question de logique : est-ce l'opération de détermination qui préexiste à l'être ou est-ce l'être qui préexiste à l'opération de détermination ? Il est clair que (l'existence de) l'être est le préalable à toute opération de détermination : spécification, quantification, qualification, etc ; ce qui n'existe pas ne peut être l'objet d'une opération de détermination. L'analyse de la structure syntagmatique du nom propre de l'akyé permettra de mieux appréhender le phénomène.

Pour comprendre la signification du nom propre en akyé et des syntagmes nominaux, il faut tenir compte de certains paramètres tels que les différents jours de la semaine, du patronyme, du sexe et du lien familial. D'emblée, l'akyé a six jours cycliques au lieu de sept. Le port d'un nom est dépendant du jour de naissance. Il se trouve qu'un jour manque. Quel est ce jour ? Pour connaître ce jour, il importe de savoir qu'il y a un jour dans la semaine où l'akyé n'attribue pas de nom : le dimanche ! S'il y a naissance le dimanche, le nom est attribué à compter du lundi. En clair, le dimanche ne figure pas dans le calendrier akyé. Est-ce pour consacrer ce jour au Dieu créateur tel que la bible le commande (exo.10) que l'akyé s'abstient de toute activité voire « donner un nom à un nouveau-né » ? Si tel est le cas, quelle coïncidence que le commandement de Dieu soit si ancré dans l'observation des jours par l'akyé. Ce

tableau ci-dessous représente les jours et les noms attribués aux nouveaux-nés compte tenu du sexe ; les jours courent du lundi au samedi :

Jours	Noms masculins	Noms féminins
Tshuin	Nsho	Sho
Kwi	Asi	Kuso
Koe	Yapo	Apo
Tsin	Atsain	Shia
Tsimpi	Yapi	Api
Pitse	Seka	Sopi

Ce tableau est emprunté d'Ahoua Firmin et de Brouh Patrice (2012, P.79). Anou Richard (2004, P.46) dresse un tableau similaire avec quelques légères variations orthographiques. Cependant, l'attribution d'un nom selon le jour ne suffit pas à identifier une personne. Ce nom, étant considéré comme commun parce que porté par d'autres personnes, - doit être repéré par rapport à son géniteur ; d'où le nom du père en position thématique. Par exemple (27) :

27a -Yapo Sopi.

Ce syntagme nominal établit, au niveau familial, un lien étroit de père à fils (fille). En outre, l'akyé établit un repérage en situation large pour trouver un homonyme au nouveau-né. L'homonyme vient en seconde position. Par exemple :

27b- Yapo Apo Sopi.

La signification de ce syntagme est *Sopi fille de Yapo et dont l'homonyme est Apo*. Ainsi, le nom propre est repéré via une opération de détermination, au premier, au deuxième et au troisième degré. Quand la détermination atteint son degré maximal, on se situe en fléchage situationnel avec une désambiguïsation totale, mais spécifique au nom propre. Dans l'énoncé 27b, *Yapo* et *Apo* sont les spécificateurs de *Sopi*. En akyé, tandis que la détermination nominale endogène donne lieu à une structure à tête finale, précisément dans le contexte où le nom(inal) est « gouverneur » dans la structure

DP(NP) (*Yapo Apo Sopi*), la détermination nominale exogène⁸ donne lieu à une structure à tête initiale (N-kòè, N-pékòè : **tálē** kòè, **tálē** pékòè). C'est l'occurrence de *Sopi* qui a nécessité l'émergence de *Yapo* et *Apo* en tant que spécifieurs et non le contraire. En un mot, le nom propre est bel et bien déterminable car l'auto-détermination ne suffit pas. Ainsi en est-il de tous les noms propres de personne. C'est le lieu d'indiquer que dans les structures DP mentionnées supra (entre parenthèse), le nom (N) préexiste au déterminant (D) et partant, ce dernier ne saurait logiquement gouverner l'élément qui conditionne sa raison d'être. C'est un paradoxe que le déterminant soit tête en défaveur du nom(inal).

En outre, il y a aussi le critère de rang que le nouveau-né occupe parmi ses frères et sœurs ; pour des jumeaux, le premier porte le nom « N'DA » et le second le nom « Adopo » ; pour des jumelles, la première porte le nom « N'ta » et la seconde le nom « Chadon ». Ensuite, le troisième enfant successif ayant le même sexe que les deux précédents porte le nom « N'guessan ». De surcroît, si le quatrième enfant est du même sexe que ses prédécesseurs, il porte le nom de « N'dri », etc. Si l'ensemble de ces critères est pris en compte, un post-nom⁹ anglais/français ne figurerait pas dans la triptique des noms propres de personne chez les Akyé en particulier et chez les Africains en général¹⁰ :

-nom du père-nom de l'homonyme-nom selon le jour de naissance.

Certes, les langues, à travers leurs philosophies et les pratiques spécifiques à chaque peuple, peuvent opérer différemment, mais une chose qui est sûre, c'est qu'il y a détermination du nom propre de personne ! Et la métaphore du reflet de la

⁸Les deux types de détermination, endogène et exogène sont symétriques en français et en anglais.

⁹Le vocable post-nom est employé pour signifier « prénom » parce que plus cohérent du point de vue de l'ordre linéaire.

¹⁰Il y a lieu de s'interroger sur l'utilité des noms occidentaux greffés sur les noms portés par les africains ; il arrive que pour opérer la greffe, on est amené à omettre soit le nom-homonyme, soit le nom du jour de naissance et autre afin d'éviter un syntagme nominal trop long. La conséquence est que le sens qui devait se dégager de cette triptique n'est plus entièrement pourvu de sorte que la structure canonique du nom propre de personne devienne incertaine car on ne plus sait plus laquelle des composantes est omise. Et tout cela participe au déracinement des souches africaines en faveur d'une percée de l'occidentalisation. Au linguiste d'œuvrer, dans son domaine, pour un ressourcement et une valorisation de la philosophie africaine en vue de sa modernisation.

sémantique dans la structure sociétale de M.A.K. Halliday (1978, P.114) peut servir de justification à ce phénomène : “ the social structure [] is an essential element in the evolution of semantic systems and semantic processes”. Vraisemblablement comme le note Halliday (*Idem*, P.2), le nom, étant comme une réalité sociale, est déjà plein de significations : “a social reality [] is itself an edifice of meanings”. Cependant, le résultat de cette étude sera de peu d'utilité si elle ne contribue pas à améliorer notre manière de bibliographier. Il serait utile d'opter pour une formalisation d'un canon syntagmatique nominal homogène pour toutes les références bibliographiques afin d'assurer l'essence logique du langage (cf., Michel Meyer, 1982, P.48).

4.6. Pour une bibliographie homogène selon un canon syntagmatique nominal

Il arrive que l'on soit confronté à un embarras quant au nom qui doit figurer en première, deuxième et troisième position dans un syntagme nominal. Si les noms africains causent moins de soucis, il n'en est pas ainsi des noms occidentaux. De surcroît, la méthode bibliographique utilisée n'étant pas unique accroît la confusion. D'abord, la présentation d'une référence bibliographique dans le corps de la dissertation diffère de celle de la bibliographie finale. En outre, une certaine méthode privilégie, dans le syntagme nominal, les initiales du deuxième et du troisième nom. Considérons quelques cas :

28-Milroy, J. / Milroy, L.

29-BUSUTTIL, C. / BUSUTTIL, B. / BUSUTTIL, P

-ambiguïté des syntagmes composés de deux noms

30- Kleiber Georges.

31-Yvan Rose.

32-Blaise Pascal.

En 28 et 29, les initiales privent d'information utile à l'identification des auteurs ; en 30, 31 et 32, il n'est pas évident de déterminer lequel des noms est le nom de famille, qui doit être positionné en premier lieu. De surcroît, 30 est le nom figurant comme nom d'auteur en entête

d'un article intitulé « Faut-il dire adieu à la phrase ? ». Quant à la référence bibliographique à citer, elle se présente comme suit :

-Georges Kleiber. Faut-il dire adieu à la phrase ?. In: L'Information Grammaticale, N. 98,2003.pp.17-22.doi:10.3406/igram.2003.2611

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram_0222-9838_2003_num_98_1_261

Face aux deux syntagmes : Georges Kleiber / Kleiber Georges, lequel est le nom, lequel le prénom¹¹ ? Si l'on suit la logique qui préside à la notation des références bibliographiques, on dira que Georges est le nom et Kleiber le prénom ; en effet, cela n'est pas rassurant pour quiconque rencontre cet auteur pour la première fois. Les syntagmes 31 et 32 créent les mêmes soucis dans la mesure où il est difficile de distinguer le nom du prénom. Pourtant, en fournissant des informations complètes à la place des initiales et en formalisant un canon nominal syntagmatique universel comme le cas de l'akyé décrit supra, on rend la rédaction des références bibliographiques plus cohérente et scientifique dans la mesure où le codage de la structure canonique ferme la porte à toute confusion. Et cela nécessite un travail de formalisation (cf., François Vanoye, P.1990, P.26). D'après le postulat de la conversation de Gordon et Lakoff (1975) et la loi d'informativité de Oswald Ducrot (1972, P.133 et suiv.), la présomption d'ignorance (V. Strawson, (1964) 1971 P.86) requiert que les protagonistes du discours fournissent toutes les informations utiles pour assurer une bonne communication. En d'autres termes, ce que Ducrot (Idem, P.134-136) appelle « la loi d'exhaustivité doit être respectée ». Que retenir en guise de conclusion ?

Depuis longtemps, le nom propre de personne a été exclu de l'analyse grammaticale sous le fallacieux prétexte qu'il n'était pas déterminable. Heureusement avec l'évolution de la linguistique, l'émergence d'un marqueur $\emptyset$ a fait naître l'idée d'une certaine détermination du nom propre de personne. Mais la définition-même du marqueur $\emptyset$ est de nature à semer la confusion dans la mesure où elle fait penser que le nom propre ne subit, en réalité, aucune opération de détermination. En fait, les marqueurs servant à la détermination du nom(inal) sont inaptes à déterminer le nom propre de personne sauf des emplois marginaux et péjoratifs. En revanche, les noms propres référant à des éléments de l'univers (singletons) qui forment une classe plus ou moins fermée, compte tenu du rapport

¹¹Il serait plus logique de considérer le premier nom comme le nom, et celui qui suit le post-nom; dans un syntagme à trois éléments, le premier pourrait être désigné prénom, celui qui occupe la position médiane sera appelé nom, et l'élément final, le post-nom : prénom-nom-post-nom.

d'affinité et de parité qu'ils entretiennent, tolèrent une détermination par fléchage situationnel contrastif au moyen du marqueur *the/le*. Si les noms propres de divinité et de personne ne tolèrent pas une détermination par fléchage situationnel, c'est parce qu'il n'existe pas entre leurs éléments un rapport d'affinité et de parité. Compte tenu de leur unicité et de l'hétérogénéité de la classe qu'ils forment, ils dénotent sens et réfèrent par leur simple mention in situ. Ces noms propres peuvent être désignés par l'appellation de déictiques dénotatifs, par opposition aux autres déictiques qui sont coréférentiels.

Pour combler le déficit de détermination dû au fait que les noms propres de personne forment une classe ouverte, le (co)énonciateur pragmatique procède par détermination à plusieurs degrés jusqu'au maximal pour opérer une désambiguïsation totale du référent. Ce surcodage déterminatif prouve que l'autodéfinition a non seulement ses limites mais qu'elle est surtout contextuelle. Outre le fait que cette étude favorise une meilleure compréhension de la nature de la détermination des noms propres, en particulier les noms propres de personne, en privilégiant un canon syntagmatique nominal, elle peut contribuer à cohérer, rationaliser et formaliser une organisation universelle des références bibliographiques. D'ailleurs, elle remet en question la réanalyse du NP en DP par Abney dans la mesure où la raison d'être du déterminant est le nom(inal) dont l'existence est le préalable à toute opération de détermination. Mieux, elle met en relief comment la philosophie qui sous-tend un nom propre de personne est de nature à renforcer les liens de famille et l'identité culturelle africaine. Le nom propre de personne dans son canon typiquement africain n'est-il pas un facteur de la cohésion et de la solidarité qui caractérisaient des familles africaines d'antan, lesquelles sont en voie d'émiettement de nos jours ?

Petite anecdote conclusive :

Quand j'étais adolescent au village, mon père appelait son voisin *wobè léon* parce qu'il avait quitté le grand-ouest pour venir demeurer avec les Akyés, il y avait un autre homme qui habitait au centre du village qu'on appelait *Agou Paul* parce qu'il était venu de la ville d'Agou dans le département d'Adzopé. Une fois qu'on mentionnait *Wobè Léon* ou *Agou Paul*, tout le village savait de quel *Paul* ou *Léon* il s'agissait !

Références bibliographiques

- Adamczewski, H. (1982). Grammaire linguistique de l'anglais, Armand Colin, France.
- Anou, R. (2004). Dictionnaire Akyé-Français, Centre de documentation missionnaire, Abidjan.

- Bogny Yapo J. (2021). Initiation au Programme Minimaliste, Syntaxe générale Licence 3, support de cours, LLC, ILA, Université Félix Houphouët Boigny.
- Brouh Achi. P. (2015). Étude des phrases complexes de l'akyé Bodin, UFR LLC, Départ. Sciences du langage, Option : Linguistique descriptive, Université Félix Houphouët Boigny
- Bouscaren, J. & Chuquet, J. (1987). Grammaire et Textes Anglais : Guide pour l'analyse Linguistique, Ophrys
- Culioli, A (1975). "Notes sur 'détermination' et 'quantification': définition des opérations d'extraction et de fléchage", in *Projet interdisciplinaire de traitement formel et automatique des langues et du langage*, D.R.L. Université Paris VII, Paris.
- Culioli, A. (Octobre 1976). Transcription des Séminaires de DEA 1975-76, D.R.L. Université Paris VII, Paris
- Chomsky, N. (1957(1971)). *Aspects de la Théorie Syntaxique*, traduction de Jean-claude Milner, Editions Seuil, Paris.
- Creissels, D. (1979). *Unités et Catégories Grammaticales*, Université des Langues et Lettres de Grenoble.
- Gadou H., (1992). *Quelques aspects des processus phonologiques, morphologiques et énonciatifs de la langue yaouré*, thèse de doctorat dirigée par Antoine Culioli, UFR de Linguistique, Université Paris 7.
- Gordon David & Lakoff Georges. (1975). "Conversational postulates", in Cole, P. Morgan J.L. (éds): 41-58)
- Groussier, M.L. & Chantefort, P. (1973). *Grammaire Anglaise Thèmes construits*, Librairie Hachette, France.
- Halliday M.A.K. (1978). *Language as social semiotic*, Edward Arnold, London. Lyon, J. (1985). *Language and Linguistics*. Great Britain: Cambridge University Press.
- Malcom Coulthard, (1977). *An Introduction to Discourse analysis*, Longman, London
- Oswald Ducrot (1972). *Dire et ne pas dire: Principes de Sémantique*, Collection Savoir : Sciences. Herman, Editeurs des Sciences et des Arts.
- Puska□, G. (2013). *Initiation au Programme Minimaliste : Éléments de syntaxe*. Peter Lang SA, Berne.
- Strawson, P. F., (1964) 1971 P.86). « Identifying Reference and Truth-value » *Theoria* Vol. 30, : Pp.96-118; page references to the reprint in Strawson 1971.
- Vanoye, F. (1990). *Expression/Communication*, Paris, Armand Colin.
- Wagner, R. L. & Pinchon, J. (1991). *Grammaire du Français Classique et Moderne*, Hachette Supérieur